



## Irlande

Source : «GEOATLAS.com » © 2009 © Graphi-Ogre

### Données générales

**Superficie** : 70 000 km<sup>2</sup>

**Capitale** : Dublin

**Monnaie** : Euro

**Langues** : anglais et gaélique

**Population** : 4,47 millions d'habitants

**Démographie** : 35% de la population a moins de 25 ans et 11% plus de 65 ans. La croissance démographique est de 2,5% par an, chiffre particulièrement élevé pour l'Europe.

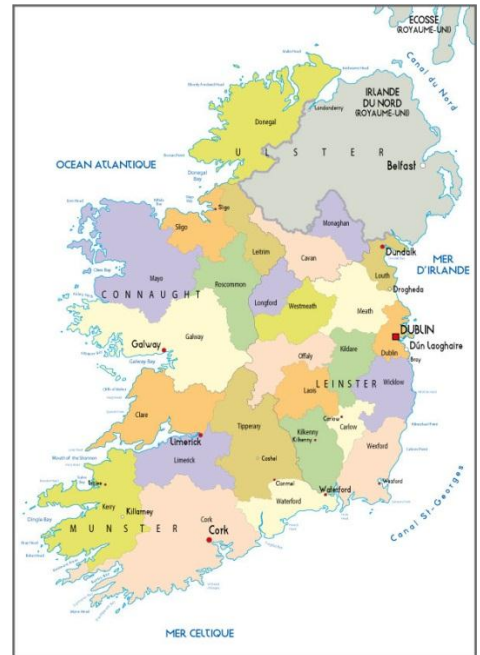
**Infrastructures (route, rail)** : inadaptées aux ambitions du pays. L'Irlande dispose de 100 000km de routes dont seulement 350 km d'autoroutes ; 2300km de voies ferrées dont seules 2% sont électrifiées.

### Données politiques

L'Irlande, aux termes de la Constitution de 1937, est une démocratie parlementaire à deux chambres. Le pouvoir législatif revient d'une part à la Chambre des Députés (« Dáil Eireann ») et, d'autre part, au Sénat (« Seanad Eireann »). Les 166 membres du Dáil sont élus pour une durée de cinq ans au suffrage universel direct, selon un mode de scrutin proportionnel, tandis que les 60 membres du Sénat sont pour la plupart issus de collèges électoraux.

Le Président est élu au suffrage universel pour 7 ans, mais a un rôle essentiellement représentatif. M. Michael D. Higgins a été élu président de la République d'Irlande le 27 octobre 2011, et investi le 11 novembre 2011. Le chef de l'exécutif est le Premier ministre (« Taoiseach »), nommé par le président sur proposition du Dáil. M. Enda Kenny, Premier ministre, a été élu le 9 mars 2011 pour une durée de 5 ans.

Le pouvoir judiciaire est détenu par la Cour Suprême, dont les juges sont nommés, sur recommandation du gouvernement, par le président de la République. Cette Cour a également pour rôle de veiller à la constitutionnalité des lois.



Source : «GEOATLAS.com » © 2009 © Graphi-Ogre

## Données économiques en 2010

### Principaux indicateurs économiques

Indicateurs	Pays	France
PIB	156 Mds EUR	1 937,6 Mds EUR
Dette publique en % du PIB	94,90%	82,30%
PIB par habitant	34 900 EUR	29 800 EUR
Taux de croissance	-0,4%	1,5%
Taux d'inflation	-2,4%	1,8%
Taux de chômage	13,6%	9,6%

Sources : Données FMI; INSEE

### Situation économique et financière du pays

L'économie irlandaise (156 Mds EUR de PIB 2010, 4,47 M habitants, soit un revenu par habitant de 34 900 EUR), est très ouverte sur l'international. Elle a, depuis plus de 20 ans, adopté avec succès un modèle de développement économique fondé sur l'attractivité des IDE qui aujourd'hui représentent plus de 120% du PIB. Ces IDE, aux  $\frac{3}{4}$  le fait de multinationales américaines, produisent 80% des exportations de biens du pays, principalement dans la chimie-pharmacie (plus de 60% des exportations), et permettent à l'Irlande de dégager un fort excédent commercial s'élevant en 2010 à 25% du PIB, les exportations de biens représentant plus de la moitié du PIB.

Depuis le début des années 2000, ce modèle de croissance tiré par les exportations a largement dérapé dans le contexte d'une bulle du crédit sans précédent, finançant une envolée des prix de l'immobilier, générant une hausse généralisée des coûts, y compris des salaires, et favorisant un laxisme budgétaire fondé sur des recettes fiscales non pérennes. L'éclatement de cette bulle interne à partir de 2007, qu'accélère la crise financière mondiale à partir de septembre 2008, plonge l'Irlande dans une dépression économique marquée par une contraction cumulée du PIB de près de 20% de 2008 à 2010.

Durant cette période, le pays s'est trouvé confronté à un véritable effondrement de son système bancaire, concentré sur le secteur immobilier et qui n'a pu être sauvé que par des concours publics représentant près de la moitié du PIB. Le pays a dû fin 2010, solliciter l'aide des instances multilatérales (UE, BCE et FMI), et mettre en œuvre un plan drastique d'austérité budgétaire destiné à restaurer les comptes publics. Cependant, la dette publique s'ajoute à un endettement privé très élevé, situation qui pèse fortement sur la demande intérieure et retarde la sortie de crise.

Face à cette crise, les Irlandais affichent un large consensus pour préserver le modèle de développement par les IDE et les exportations, aujourd'hui seul moteur de croissance. Ce consensus permet au pays d'accepter les mesures d'austérité visant à restaurer la compétitivité de son économie et son attractivité pour les IDE. Cette orientation est assumée par la nouvelle coalition gouvernementale Fine Gael et Labour au pouvoir depuis début 2011.

## Politiques fiscale et économique du pays

Malgré l'adoption d'un programme d'austérité, le gouvernement n'a pas touché au taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés (12,5 %) qui est un des éléments fondamentaux de l'attractivité de l'île au regard des IDE.

En revanche, l'impôt sur le revenu a été alourdi à travers un certain nombre de surcharges et de relèvements de seuils. En tout état de cause, selon la 5<sup>ème</sup> édition du rapport «Paying Taxes 2011, the global picture » (publication de la Banque Mondiale, de l'IFC - Société Financière Internationale, institution du Groupe de la Banque mondiale chargée des opérations avec le secteur privé - et de Pricewaterhouse Coopers), la mesure du « Total Tax Rate » (TTR) qui évalue la charge fiscale effective totale des entreprises (impôts sur les bénéfices, le travail et autres impôts), place l'Irlande en 3<sup>e</sup> position des pays de l'Union européenne après le Luxembourg et Chypre avec 26,5% de TTR. La moyenne de l'Union européenne s'élève à 44,2% et la moyenne mondiale à 47,8%, la France se situant avec 65,8% de TTR, avant-dernière des pays de l'UE avant l'Italie. L'Irlande figure ainsi parmi les 6 économies du monde qui se classent en deçà de la moyenne mondiale avec Hong Kong (Chine), le Luxembourg, Maurice, Singapour et la Suisse.

Selon ce même rapport, l'Irlande a été classée comme 1<sup>er</sup> pays de l'Union européenne et au 7<sup>e</sup> rang mondial en 2011 pour la facilité à payer des impôts. Par ailleurs, le 9<sup>ème</sup> rapport européen d'évaluation comparative sur l'administration en ligne (février 2011) classe l'Irlande en 1<sup>ère</sup> position pour la fourniture et la sophistication de services en ligne pour les particuliers et les entreprises (« Digitising Public Services in Europe : Putting ambition into action »).

## Accords politiques, juridiques et multilatéraux

- L'Irlande est entrée dans l'Union européenne en 1973. Elle fait partie de la Zone Euro, mais n'a pas signé les accords de Schengen.
- L'Irlande et la France ont signé en 1968 une convention de non double imposition.
- Si l'Irlande fait partie du Conseil de l'Europe, de l'OCDE, de l'OMC, de l'ONU ou encore du FMI, elle affirme sa neutralité dans les relations politiques internationales en n'appartenant pas à l'OTAN, malgré des liens historiques forts avec les Etats-Unis. Cette neutralité est aujourd'hui encore largement soutenue.

## Commerce extérieur

**Importations en 2010 : 45,5 Milliards EUR (+1% par rapport à 2009)**

**Exportations en 2010 : 89,3 Milliards EUR (+6% par rapport à 2009)**

**Poids de la France dans les importations du pays : 4%**

**Principaux pays clients en 2009** : Etats-Unis, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne, France

**Principaux pays fournisseurs en 2009** : Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Chine, Pays-Bas, France

## Etat des lieux du commerce extérieur

La France est un des principaux partenaires commerciaux de l'Irlande dont nous sommes le 5<sup>ème</sup> client et le 6<sup>ème</sup> fournisseur. La part de marché de la France en Irlande était de 4% début 2011.

Les échanges commerciaux avec la France sont structurellement déséquilibrés en faveur de l'Irlande en raison de la position de plate-forme des investissements américains vers l'Europe. Le commerce global de marchandises entre les deux pays a atteint 6,3 Mds EUR en 2010, en baisse de 6% par rapport à 2009 (6,7 Mds EUR). La récession a eu des répercussions sur les ventes françaises en Irlande en 2010. En effet, ces dernières ont baissé de 16% en ressortant à 1,8 Md EUR. Le secteur des produits chimiques et pharmaceutiques demeure le poste principal d'exportations

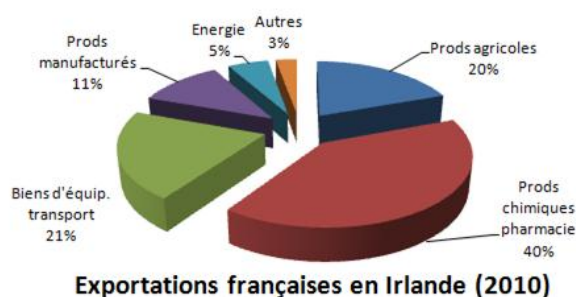


françaises vers l'Irlande avec un chiffre d'affaires s'élevant à 737M EUR en 2010. Suivent le secteur des biens d'équipement et de transport qui totalise 379M EUR et le secteur agroalimentaire qui représente 357M EUR.

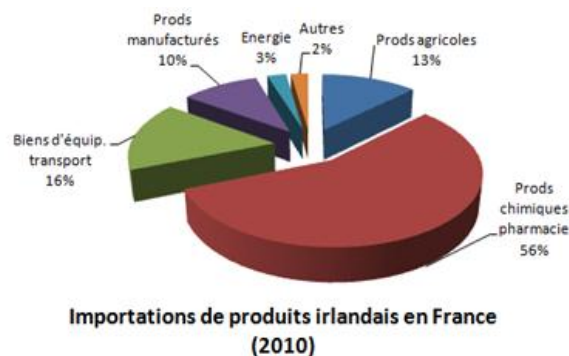
En 2010, les importations françaises de biens irlandais se sont légèrement contractées à 4,4 Mds EUR, soit moins 1% par rapport 2009. Elles sont majoritairement constituées de produits chimiques et pharmaceutiques.

En 2010, nos exportations vers l'Irlande représentent 0,54% de nos ventes totales (0,67% en 2009). L'Irlande, qui était notre 32ème client en 2009, recule ainsi à la 34ème place.

Source CSO / Service Economique



Source : CSO / Service Economique



## Les secteurs porteurs pour l'offre française

### L'agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire en Irlande est l'industrie indigène la plus importante. Il contribue à hauteur de 24Mds EUR à l'économie nationale. Les exportations de produits alimentaires se sont élevées à 7,8Mds EUR en 2010. L'objectif fixé par le gouvernement irlandais est d'atteindre 12 Mds EUR d'exportations en 2020.

Le rôle de l'agriculture est devenu de plus en plus important ces dix dernières années et est désormais une plateforme solide pour le développement d'une agriculture économiquement viable et durable pour l'environnement.

Des investissements importants ont été réalisés pour la recherche agricole, piscicole et alimentaire pour permettre aux entreprises irlandaises de construire une large gamme d'expertise, particulièrement dans des secteurs clés comme la viande et les produits laitiers. Ces investissements sont le tremplin vers une stratégie future d'innovation et de différenciation des entreprises irlandaises du secteur.

Les objectifs du gouvernement irlandais pour 2020 visent certains secteurs en particulier :

- La viande bovine
- Les produits laitiers
- La viande ovine
- L'horticulture
- Les produits biologiques
- La viande porcine
- Les céréales
- La volaille
- Les produits de la mer
- L'exploitation forestière

### Vins

Les consommateurs irlandais continuent de boire du vin. La consommation per capita augmente mais le prix moyen d'une bouteille diminue. Le prix est en effet devenu le facteur déterminant à l'achat. Les vins français gagnent des parts de marché à l'heure où les vins du Nouveau Monde n'arrivent pas à se réinventer, malgré une domination nette du marché. Les appellations françaises les plus connues restent des valeurs sûres et certaines appellations secondaires sont en vogue. L'évolution des comportements de consommation a entraîné un glissement de la consommation On-Trade (sur place) vers la



consommation Off-Trade (à domicile). On note néanmoins un réel dynamisme de l'hôtellerie-restauration pour contrer ce phénomène.

La concurrence est forte sur le segment d'entrée de gamme, les producteurs du Nouveau Monde pouvant proposer des prix défiant toute concurrence et bénéficiant d'accords de distribution dans le pays. Les vins français sont leaders sur les vins haut de gamme, grâce à une clientèle fidèle, et en position dominante sur le segment moyenne gamme. C'est sur ce créneau que les opportunités sont les plus importantes, les vins français étant qualitatifs et bénéficiant d'une excellente image. Les vignerons français doivent concentrer leurs efforts sur la communication (communiqués de presse, matériels PLV, participation à des dégustations et dîners de producteurs), l'innovation et la lisibilité afin de poursuivre ce regain de parts de marché en Irlande. De nombreuses opportunités restent à saisir sur un marché qui n'a pas encore atteint sa maturité.

## Energie

Les énergies renouvelables : un secteur en pleine expansion

L'Irlande doit actuellement faire face à deux problématiques majeures dans le domaine de l'énergie. Ce pays doit en effet répondre aux problèmes posés par le réchauffement climatique mais également réduire son importante dépendance énergétique. A l'heure actuelle, l'Irlande importe 90,4% de l'énergie consommée dans le pays. Selon les dernières données fournies par « Europe's Energy Portal », l'Irlande est le 4<sup>ème</sup> pays d'Europe le plus dépendant de l'importation au regard de l'énergie. Le développement des énergies renouvelables est un enjeu essentiel qui pourrait être la solution à ces deux problématiques. Les objectifs nationaux sont :

- Contribution du renouvelable à la consommation électrique brute : 40% d'ici 2020.
- Contribution du renouvelable à la consommation énergétique des transports : 10% pour 2020.
- Contribution du renouvelable à la consommation énergétique du chauffage : 5% pour 2020.

L'éolien a le vent en poupe

Le gouvernement a fixé un objectif de 40% de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables d'ici 2020, dont 12% pour l'éolien offshore. Ceci est l'objectif le plus ambitieux d'Europe. Malgré sa petite taille (4,47 millions d'habitants), l'Irlande est le 10<sup>ème</sup> producteur d'électricité en Europe. Le secteur est en pleine croissance et le gouvernement veut faire de cette technologie le moteur de la croissance verte.

L'Irlande possède 1/5<sup>ème</sup> des ressources marines européennes

D'après l'Agence gouvernementale des investissements directs en Irlande (Industrial Development Agency, IDA), le pays détient la plus grande ressource en énergie des vagues en Europe, avec une capacité estimée à 1/5<sup>ème</sup> des ressources totales d'Europe. Aujourd'hui, les énergies des vagues et de la marée produisent environ 236 MW ; elles devraient générer 500 MW en 2020. L'énergie marine est soutenue par le gouvernement irlandais.

## Environnement

Le domaine de l'eau est un enjeu capital pour l'Irlande

Grâce à la restauration effectuée au cours de la dernière décennie, le secteur de l'eau tend aujourd'hui à se moderniser. En effet, entre 2000 et 2009, plus de 5 MdsEUR ont été investis dans la modernisation des infrastructures de l'eau. En ce qui concerne la période 2010-2012, le gouvernement a alloué une enveloppe de 2,8 MdsEUR pour atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne. Le gouvernement accorde une grande importance à ce secteur qui représente à ses yeux un secteur clef pour le développement économique, social et environnemental du pays.

De nombreux programmes ont été lancés pour améliorer les infrastructures, l'approvisionnement, la qualité de l'eau, ainsi que le traitement des eaux usées. Le Water Services Investment Program a été mis en place pour atteindre certains objectifs stratégiques : 56% concerneront le traitement des eaux usées, et 44% d'entre eux la conservation et l'approvisionnement en eau.

Les déchets

En 2009, la production annuelle irlandaise de déchets municipaux s'est élevée à 742kg par personne, soit 229kg de plus que la moyenne européenne et elle demeure parmi les plus élevées de la zone OCDE.

Le pays exporte plus de 70% de ses déchets urbains et près de 50% de ses déchets dangereux.



Avec 61 % des déchets municipaux mis en décharge en 2009, le mode de traitement le plus répandu reste l'enfouissement technique.

L'Irlande recycle à hauteur de 36% mais seulement 31% sont valorisés dans le pays.

Cependant, même si la crise de 2008 a eu un côté bénéfique, diminuant la quantité de déchets générés notamment par la baisse d'activité de la filière BTP, elle a aussi retardé la mise en place de programmes spécifiques pour l'amélioration de la gestion des déchets. Le pays a aujourd'hui un fort besoin en matière d'infrastructures pour la valorisation de ses déchets et diminuer sa dépendance vis-à-vis de l'export et de l'enfouissement.

## Les sciences de la vie

Encouragée dès le début des années 80 par l'Industrial Development Agency, l'industrie des sciences de la vie est devenue aujourd'hui l'un des piliers de l'économie irlandaise représentant 63,55% des exportations totales de marchandises, soit 56,8MdsEUR en 2010. On dénombre 350 entreprises spécialisées dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique, des dispositifs médicaux et de la chimie, employant au total 52 000 personnes. Il est à noter que pour 100 emplois créés dans l'industrie de la fabrication des sciences de la vie, 137 autres postes sont créés dans des services annexes pour le secteur de l'industrie pharmaceutique, et 62 pour les dispositifs médicaux. Ces sociétés sont essentiellement basées à Dublin ou à Cork, mais tout le territoire irlandais est parsemé d'établissements manufacturiers et/ou de recherche. (Source Irish exporter)

Secteur en constante croissance, l'industrie pharmaceutique compte 120 firmes productrices, dont 9 des 10 leaders mondiaux, employant au total plus de 24 500 personnes. Le rapport annuel de l'Irish Pharmaceutical Healthcare Association reprend les chiffres d'Eurostat et annonce qu'en 2010, la production pharmaceutique a généré plus de 50% des exportations du pays et 11% du PIB, ce qui permet à l'Irlande d'être le second exportateur mondial de produits pharmaceutiques. Le pays produit et exporte notamment 7 des 10 médicaments les plus vendus dans le monde.

Quant à l'industrie des dispositifs médicaux, celle-ci représente également l'un des moteurs indispensables de l'économie. L'Irlande est le deuxième pays du monde à rassembler la plus forte concentration d'entreprises spécialisées dans les dispositifs médicaux : 9 des 10 plus grandes entreprises mondiales sont installées sur le territoire. On dénombre 200 entreprises dont 90 irlandaises, employant un total de 25 000 personnes. Ce hub de compétences sectorielles fait de l'Irlande le pays européen ayant le nombre le plus élevé d'employés par habitant dans ce secteur. Les exportations de dispositifs médicaux et de diagnostic ont augmenté de 14% depuis 2009, atteignant ainsi 7,2MdsEUR en 2010, et plaçant le pays comme second exportateur européen de ce type de produits.

## Un secteur à suivre : le marché du jardinage et du bricolage

Le marché du bricolage et du jardinage connaît une véritable croissance en Irlande, due à la modification des habitudes de consommation de la population. En effet, les Irlandais s'adaptent à la crise globale en investissant dans l'amélioration de leur maison plutôt que de déménager régulièrement, pratique rencontrée auparavant. De plus, les nombreuses revues et émissions télévisées de décoration conduisent les consommateurs à faire évoluer leur relation vis-à-vis de leur logement. Le marché local du bricolage et du jardinage est estimé à 1MdEUR. (Estimation Irish Hardware magazine).

Quatre tendances majeures se dessinent :

- Utilisation facile : novices en matière de bricolage et de jardinage, les consommateurs irlandais favorisent l'achat de produits faciles d'emploi et emballés en petites quantités pour une utilisation unique.
- Maintenance/entretien : le mobilier et les équipements d'intérieur et d'extérieur achetés ces dernières années demandent aujourd'hui d'importants travaux d'entretien. Préoccupés par l'amélioration et l'entretien de leur habitat et leur jardin, les Irlandais sont à la recherche de produits et outillages d'entretien, du type huiles protectrices et/ou peintures de couleurs.
- Autosuffisance alimentaire : loisir ou effet tendance, l'apparition des potagers favorise l'achat d'outils de jardinage, l'utilisation de compost et de produits écologiques d'entretien.

- Rapport qualité-prix : à la recherche du meilleur rapport qualité-prix, les consommateurs se fournissent auprès de plusieurs détaillants. Toutefois, à l'affût de produits différents et pratiques, ils ne se tournent pas pour autant vers du bas de gamme peu coûteux.

## Technologies de l'Information et de la Communication :

L'Irlande, la « Silicon Valley européenne », se caractérise par la présence de multinationales américaines utilisant le pays comme un pont d'entrée vers les marchés de la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique). La présence de ces multinationales (9 des 10 leaders mondiaux dans le secteur des TIC ont une présence significative en Irlande) a eu un effet positif incontestable sur l'économie irlandaise. Outre la stimulation de la recherche et de l'innovation, elle a permis de créer des emplois et entraîné la création de nombreuses entreprises sous-traitantes (les sociétés de services destinés aux TIC sont très majoritairement irlandaises). 25% du PIB irlandais provient du secteur des TIC. Celui-ci emploie 74 000 personnes en Irlande et représente un tiers des exportations du pays.

L'Irlande connaît une croissance spectaculaire dans certains secteurs d'avenir tels que le cloud computing, les jeux vidéo ou encore les réseaux sociaux. Selon une étude de Godbody Economic Consultants, l'Irlande a les moyens de devenir l'un des leaders mondiaux dans le domaine du cloud computing et de générer des ventes annuelles allant jusqu'à 9,5 milliards d'euros en 2014. Par ailleurs, le secteur des jeux vidéo est en pleine explosion et l'Irlande est devenue en quelques années un concurrent sérieux face aux acteurs traditionnels du secteur (Canada, France, Royaume-Uni, Corée du Sud...). Enfin, l'Irlande a récemment accueilli les sièges EMEA des principaux réseaux sociaux c'est-à-dire Facebook, LinkedIn, Twitter ou encore Google.

## Les investissements

Stock d'IDE français en Irlande	Stock d'IDE irlandais en France
Valeur en Mds EUR en 2010	
<b>17</b>	<b>5</b>
Croissance 2009-2010	
<b>+ 12%</b>	<b>- 28%</b>
Classement des investisseurs dans le pays	
<b>12ème</b>	<b>12ème</b>

Source : Service Economique / Banque de France

## Les investissements

Depuis 1987, l'attraction des investissements étrangers a été la stratégie principale du développement économique de l'Irlande. Depuis une vingtaine d'années, la politique d'ouverture aux investissements étrangers a contribué à l'essor du « Tigre celtique » et à un rattrapage économique sans précédent. Le développement économique du pays est dirigé comme un pôle de compétitivité avec l'agence du développement industriel IDA (Industrial Development Agency) créée en 1970. Les investissements sont principalement ciblés vers trois filières : les TIC, la chimie-pharmacie et la finance offshore, et orientés à l'exportation vers l'Europe, le tout dans un environnement fiscal et social très flexible.

Selon l'IDA, l'investissement étranger représente 139 000 emplois. Les services financiers sont le principal secteur pourvoyeur d'emplois avec près de 63 000 emplois, soit 45% du total. Viennent ensuite les instruments et fournitures médicaux et dentaires (16%), la pharmacie (15%), les équipements informatiques, électroniques et optiques (12%), les métaux et l'ingénierie (8%), suivis par les divers industrie et services (4%).

En 2010, les IDE ont créé près de 11 000 nouveaux emplois contre 4 615 en 2009. Les technologies de l'information et de la communication, les médias numériques, les sciences de la vie, les technologies propres, l'ingénierie, les services financiers et les services internationaux représentaient les principaux secteurs d'investissements.

Le stock entrant d'investissements directs étrangers en Irlande atteint 247 Mds USD en 2010 (stable par rapport à 2009), ce qui place l'Irlande, avec 1,3% du total du stock entrant, au 19<sup>ème</sup> rang. Ces stocks représentaient 121% du PIB, ce qui est l'un des ratios les plus élevés de l'OCDE.

L'encours des IDE français en Irlande a enregistré un pic à 17 MdsEUR en 2010, en hausse de 12% par rapport à 2009. La France se place au 12<sup>ème</sup> rang des investisseurs en l'Irlande. Le domaine agricole & agroalimentaire arrive en tête avec 5 Mds EUR, avec notamment la filiale de Pernod-Ricard qui contrôle l'essentiel de la production des whiskeys irlandais. Le secteur de la finance et des assurances où AXA, BNP PARIBAS ou encore le Crédit Agricole ont des implantations significatives vient en seconde position avec 7 Mds EUR. Le poste d'investissements relatifs à l'industrie manufacturière représente 6 Mds EUR.

L'Irlande applique une politique libérale à l'égard des investissements directs étrangers, qu'ils soient d'origine communautaire ou extra communautaire. Les investissements directs des non-résidents sont libres, sans déclaration préalable. Depuis le 1er janvier 1993, il n'existe en effet plus de restriction de contrôle des changes sur les opérations financières en Irlande. Aucune licence de l'administration n'est aujourd'hui demandée, lorsqu'une entreprise souhaite s'implanter. La propriété foncière, en particulier celle des terres à usage agricole, constitue le seul secteur où l'administration peut poser certaines exigences.

Source : Service Economique de Dublin

## Environnement des affaires et conseils pratiques

### Les usages du pays

Les horaires de travail sont généralement de 9h à 17h avec une interruption, parfois très courte, à 13h. La langue de travail est l'anglais.

### Les pratiques commerciales du pays

#### Modes de règlement

Le virement bancaire constitue un moyen de paiement très usité en Irlande. Le réseau SWIFT offre des garanties de sécurité intéressantes (transmission des informations chiffrées et procédures d'authentification strictes) ainsi qu'une rapidité (le délai de règlement varie entre 24 et 48 heures) et une efficacité maximales. Le transfert a lieu à l'initiative de l'acheteur, qui en supporte donc les frais. Les ordonnances de paiement, effectuées par l'intermédiaire du site internet de la banque du client, connaissent également un succès croissant. Le chèque est lui aussi un moyen de paiement possible: il ne présente néanmoins pas tous les gages de sécurité, dans la mesure où le chèque sans provision n'est pas considéré comme un délit en Irlande. Seul le chèque de banque garantit que le compte est approvisionné au moment de l'émission, mais il possède l'inconvénient de nécessiter un délai d'au moins une semaine. La lettre de change est peu utilisée dans les transactions intra-irlandaises comme internationales car, bien que présentant des garanties maximales, elle s'avère trop onéreuse.

Les délais de paiement entre parties contractantes privées ne sont pas réglementés. Les délais sont ceux indiqués dans le contrat de vente. En théorie, comme en France, ils vont de 30 à 60 jours à compter de la date de livraison des marchandises ou de la réalisation du service. En pratique, ils varient selon le secteur d'activité.

Il est toutefois conseillé de privilégier, dans la mesure du possible, un paiement avant livraison de marchandise.



## Règlementations de base

Depuis le 1er janvier 1993 et l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, l'Union européenne forme un seul espace commercial, au sein duquel est garantie la libre circulation des marchandises. Les importations intra-communautaires de l'Irlande sont donc sans restriction et en franchise douanière. Malgré tout, certaines marchandises restent interdites ou soumises à des formalités particulières. L'importation de produits animaux, par exemple, est soumise à l'obtention de certificats délivrés par le Ministère de l'agriculture irlandais, garantissant le respect des normes sanitaires de l'Union. Les médicaments à usage humain, les déchets ou les végétaux font également l'objet de dispositions particulières.

Quelques produits sont également soumis à des droits d'accise. Ces droits frappent les vins et spiritueux (produits pour lesquels les droits irlandais sont parmi les plus élevés d'Europe), le tabac, les huiles minérales et les véhicules à moteur (sous la forme de « taxe de première immatriculation »).

Les droits de douane sur les marchandises d'origine extra-européenne entrant sur le marché irlandais sont calculés ad valorem sur la valeur CIF de celles-ci, conformément au Tarif Douanier Commun de l'Union. Les droits pour les pays extra-européens sont relativement peu élevés, notamment pour les produits industriels (4,2 % en moyenne pour le tarif général).

Concernant les normes, le label CE est délivré par la « National Standards Authority of Ireland » (NSAI), organisme chargé de vérifier la conformité des produits proposés par les firmes candidates au label, et de conseiller celles-ci.

Les importations de marchandises sont soumises au taux standard de TVA de 21 % ou à un taux réduit (13,5 % pour les bâtiments et travaux de construction par exemple). Il existe également 4 taux différents pour les produits alimentaires : 0%, 9% 13.5 % et 21 % (*Detail des categories sur le site du fisc Irlandais [www.revenue.ie](http://www.revenue.ie)*). Les produits incluant les services bancaires et d'assurance, les services médicaux et éducatifs et la location de biens immobiliers sous des baux de dix ans sont exemptés. Sur le site web de l'Union européenne, il est possible de vérifier la validité d'un numéro de TVA en Irlande :

[http://www.ec.europa.eu/taxation\\_customs/vies/vieshome.do](http://www.ec.europa.eu/taxation_customs/vies/vieshome.do)

## Règles de communications lors des contacts professionnels et personnels

Les relations d'affaires en Irlande sont en général très cordiales et se font sur un mode informel et direct. Les Irlandais ont très vite tendance à utiliser les prénoms de leurs interlocuteurs, quand pour des Français, l'usage du Monsieur/Madame reste souvent de rigueur. De façon générale, les modalités de communication sont plus consensuelles qu'en France, l'environnement très convivial. La hiérarchie est également beaucoup moins ressentie en Irlande. Les relations avec les supérieurs sont la plupart du temps simples et la communication aisée. Les Irlandais apprécieront un contact personnel, sans formalisme. A cet effet, la pratique de l'anglais est indispensable. Les Irlandais font par ailleurs preuve d'une bonne capacité de réaction et d'adaptation. L'Irlande est un pays de réseaux, où les gens se connaissent assez souvent depuis l'enfance, et qui a maintenu ses coutumes insulaires.

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Info & Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr)

#### © 2011 – Ubifrance et les Missions Economiques.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

#### Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

**Auteur** : Mission Economique Ubifrance de Dublin

**Adresse** : Europa House  
Harcourt Street  
Dublin 2 Irlande

**Rédigé par** : Hélène Brandou et Benjamin Carnec

**Revu par** : Gisèle Hivert-Messeca

**Mise à jour** le 2 décembre 2011

